

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Institut Pasteur de la Guadeloupe
Adresse du laboratoire	Morne Jolivière – BP 484 97183 LES ABYMES
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2007
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2011

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles

A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé

B - Analyses microbiologiques

	Agréé
--	-------

C - Analyses chimiques

C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé

D - Analyses de radioactivité

	-
--	---

E - Analyses optionnelles

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-

Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)

F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site

F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé

G - Analyses microbiologiques de base

	Agréé
--	-------

H - Analyses physico-chimiques de base

H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	-

I - Analyses optionnelles

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	-

Charles SAOUT

Adjoint à la sous-directrice
de la prévention des risques liés
à l'environnement et à l'alimentation

C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires :

- Aldrine
- Dieldrine
- Heptachlore
- Heptachlore époxyde

Produits phytosanitaires optionnels (I - Pesticides organochlorés, Chlorobenzènes et PCB's) :

- DDD 2,4'
- DDD 4,4'
- DDE 2,4'
- DDE 4,4'
- DDT 2,4'
- DDT 4,4'
- α -endosulfan
- α -HCH
- β -HCH
- γ -HCH (Lindane)
- δ -HCH
- PCB 28
- PCB 52
- PCB 101
- PCB 138
- PCB 153
- PCB 180
- Chlordécone

Produits phytosanitaires optionnels (II - Pesticides organophosphorés) :

- Diazinon
- Ethion
- Malathion
- Méthidathion

Produits phytosanitaires optionnels (III - Triazines et métabolites des triazines) :

- Amétryne
- Atrazine
- Désisopropylatrazine
- Déséthylatrazine
- Hexazinone
- Propazine
- Simazine
- Terbutylazine

Produits phytosanitaires optionnels (IV - Carbamates) :

- Aldicarbe

Produits phytosanitaires optionnels (VI - Urées substituées) :

- Diuron

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide à chaud

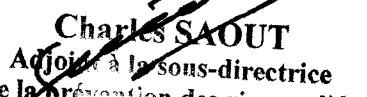
Autres paramètres optionnels :

COHV autres que la liste C2 :

- Tétrachlorure de carbone

HAP autres que la liste C2 :

- Fluoranthène


Charles SAOUT
Adjoint à la sous-directrice
de la prévention des risques liés
à l'environnement et à l'alimentation